



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario), M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds équilibré CIBC (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 337 558 \$ au 31 décembre 2020 à 348 869 \$ au 30 juin 2021, en hausse de 3 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements, en partie contrebalancé par des rachats nets de 8 316 \$.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 5,9 % pour la période, contre respectivement 17,3 % et -3,5 % pour ses indices de référence principaux, soit l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada (désignés les *indices de référence principaux*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

L'économie canadienne, qui a affiché une croissance relativement solide au premier trimestre de 2021, a ralenti au deuxième trimestre en raison d'un regain du nombre de cas de COVID-19, ce qui a entraîné la mise en œuvre de nouvelles mesures de confinement, un coup dur pour l'activité commerciale. Au deuxième trimestre, le Canada a atteint une étape importante de la vaccination alors que plus de 60 % de sa population a reçu au moins une dose du vaccin contre la COVID-19.

Les prix des produits de base ont été en général élevés, favorisés par la reprise de la demande, alors que l'offre a continué d'être restreinte. Le prix du pétrole brut a augmenté de près de 50 %, pour atteindre plus de 75 \$ US le baril, et une partie des activités de production qui avaient été mises en suspens dans le contexte de la pandémie ont repris. Les prix de l'or ont chuté malgré des prévisions inflationnistes en hausse à l'échelle mondiale, et le secteur des matériaux a affiché un rendement inférieur.

Les tensions exercées sur les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale ont entraîné une hausse des prix pour les producteurs et les consommateurs. En outre, en comparaison, la faiblesse des prix en 2020 a contribué à la hausse du taux d'inflation sur 12 mois. Les craintes d'une inflation structurellement plus élevée en raison de l'augmentation de la demande, du maintien des mesures de relance budgétaire et de politiques monétaires extrêmement accommodantes ont favorisé une hausse des taux d'intérêt après des creux historiques. Les rendements obligataires ont connu une hausse significative.

La Banque du Canada a maintenu son taux de financement de référence à un jour à 0,25 %. Inspirée par l'embellie des conditions économiques, la Banque du Canada a quelque peu décéléré le rythme de son programme d'achat d'obligations à 3 milliards de dollars (au lieu de 4 milliards de dollars) par semaine. Plus tard dans la période, la Banque du Canada a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation, signalant aux intervenants du marché qu'il était probable qu'elle relève son taux d'intérêt directeur plus tôt que prévu.

Les marchés boursiers ont enregistré de solides résultats au cours de la période en réaction aux prévisions d'une poursuite de la reprise à l'échelle mondiale. La vague d'optimisme à l'égard de la réouverture de l'économie, jumelée à la hausse de la demande des consommateurs et aux mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent mises en place par les gouvernements, a donné lieu à une hausse des multiples boursiers dans la quasi-totalité des catégories d'actifs.

La sélection des titres en Amérique du Nord a nuí au rendement du Fonds. Sur le plan sectoriel, la sélection de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, des matériaux et de l'immobilier a nuí au rendement. Une surpondération modérée dans les obligations et les titres libellés en devises des marchés émergents a également miné le rendement, les sorties de fonds des marchés obligataires des pays émergents ayant entraîné des rendements plus élevés et une dépréciation des devises.

Parmi les boulets du rendement, mentionnons les titres de Orsted AS, de Mines Agnico Eagle Limitée et de SSR Mining Inc. Orsted AS a affiché un rendement inférieur en raison des inquiétudes liées à la

croissance, de la hausse des taux d'intérêt et du déclassement de ses actions imputable à leur évaluation élevée. Mines Agnico Eagle Limitée et SSR Mining Inc. ont souffert de la faiblesse des prix de l'or.

Les positions sous-pondérées dans Alphabet Inc. et Facebook Inc. ont nuï au rendement, ces titres ayant affiché un rendement supérieur en raison d'une solide remontée des revenus publicitaires. Une position sous-pondérée dans la Banque de Montréal a également miné le rendement, l'action ayant fait bonne figure en raison de l'amélioration des données fondamentales et des risques moindres.

Dans le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds, la gestion de la durée (sensibilité aux variations des taux d'intérêt) a nuï au rendement, les taux d'intérêt ayant augmenté en raison des prévisions à la hausse de la croissance et de l'inflation. Bien que la durée du portefeuille ait été principalement neutre au cours de la période, elle a été légèrement plus longue pendant un certain temps en raison de la montée en flèche des taux d'intérêt vers l'extrémité supérieure de la fourchette de négociation prévue. La surpondération dans la tranche à moyen terme de la courbe de rendement a nuï au rendement, les obligations à moyen terme ayant enregistré un rendement inférieur.

Parmi les titres qui ont freiné le rendement de la composante titres à revenu fixe du Fonds, mentionnons une obligation du gouvernement du Canada (4,00 %, 2041/06/01), une obligation du gouvernement du Canada (3,50 %, 2045/12/01) et une obligation de la province d'Ontario (2,90 %, 2046/12/02). Ces titres ont tous nuï au rendement en raison de leur forte pondération au sein du portefeuille, les taux étant en hausse.

La sélection des titres dans les secteurs de l'industrie, des services publics, des matériaux et des services de communications a contribué au rendement du Fonds, tout comme une surpondération modérée dans le secteur de l'immobilier et une sous-pondération importante dans le secteur des soins de santé combinée à la sélection de titres dans ce dernier secteur. Une sous-pondération modérée dans les titres libellés en dollars américains a aussi contribué au rendement. La faiblesse généralisée du dollar américain au cours la période s'explique par la solidité du contexte économique et les politiques monétaires accommodantes aux États-Unis. Une surpondération modérée dans les sociétés liées aux produits de base a également favorisé le rendement, les titres associés aux secteurs de l'énergie et des métaux industriels ayant affiché un rendement supérieur.

Parmi les titres qui ont contribué au rendement du Fonds, mentionnons ceux d'Ashtead Group PLC, ASML Holding NV, Eli Lilly and Co, Tourmaline Oil Corp. et Shaw Communications Inc. Le titre d'Ashtead a été réévalué, l'entreprise s'étant fortement redressée. ASML a tiré avantage de la hausse des investissements dans la fabrication de semi-conducteurs. Le cours de l'action d'Eli Lilly a augmenté en réponse aux rumeurs à propos de l'approbation réglementaire de son médicament contre l'Alzheimer. Tourmaline a fait bonne figure en raison de la hausse des prix du gaz naturel et d'une série d'acquisitions bien accueillies. Le cours de l'action de Shaw a augmenté après l'annonce d'une offre d'achat de 26 milliards de dollars par Rogers Communications Inc.

Dans le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds, une importante surpondération dans les obligations de sociétés a avantaé le rendement, les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État ayant des

échéances similaires) s'étant resserrés. Le Fonds a également tiré parti du rendement plus élevé offert par rapport à celui de l'indice de référence en raison de son exposition plus importante aux obligations de sociétés. La sélection des titres et une surpondération dans les obligations à rendement élevé ont également été favorables au rendement, le secteur ayant dégagé un rendement supérieur.

Parmi les moteurs du rendement de la composante titres à revenu fixe du Fonds, mentionnons une obligation d'Inter Pipeline Ltd. (6,63 %, 2079/11/19), et une autre d'Inter Pipeline Ltd. (6,88 %, 2079/03/26) et une obligation de la Compagnie Crédit Ford du Canada (4,46 %, 2024/11/13). L'écart de taux de l'obligation d'Inter Pipeline s'est resserré en raison de l'amélioration des données fondamentales de la société. La société a également tiré parti du fait qu'elle était une cible d'acquisition, ce qui a été considéré comme positif pour ses titres de créance. Crédit Ford a tiré parti de la reprise économique, et la durée de l'obligation, qui a été moins affectée par la hausse des taux d'intérêt, a été plus courte que celle de l'indice de référence.

De nouvelles positions ont été ajoutées dans les actions de Ball Corp., Samsung SDI Co. Ltd. et Lonza Group AG, des sociétés à l'égard desquelles le conseiller en valeurs entrevoit d'importantes occasions de croissance. Le titre du producteur de cuivre Antofagasta PLC a été ajouté en raison de la rareté de l'offre mondiale de cuivre et de la hausse de la demande favorisée par l'électrification. Compte tenu de son modèle d'affaires résilient, Lightspeed POS Inc. devrait tirer parti de la levée des mesures de confinement et de ses acquisitions récentes, d'après le conseiller en valeurs. Le titre de George Weston limitée a été ajouté compte tenu de la prévisibilité des flux de trésorerie provenant des rachats d'actions des Compagnies Loblaw limitée et des dividendes de Loblaw et de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix. Le conseiller en valeurs croit que le partenariat avec Dollarcity et l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 auront des effets positifs pour Dollarama Inc. Dans la composante titres à revenu fixe, une nouvelle position a été ajoutée dans une obligation d'ARC Resources Ltd. (3,47 %, 2031/03/10), le conseiller en valeurs étant d'avis que l'écart de taux de cet émetteur de grande qualité était attrayant.

La position existante du Fonds dans Orsted AS a été accrue par suite de la baisse du cours de l'action, le conseiller en valeurs étant d'avis que l'énergie éolienne en mer constitue une occasion de croissance à long terme. La position existante du Fonds dans Amazon.com Inc. a été accrue en raison des nombreux inducteurs de croissance des revenus d'Amazon entrevus par le conseiller en valeurs. Le Fonds a augmenté sa position dans les obligations mondiales, car le conseiller en valeurs est d'avis que la croissance est sur le point d'atteindre un sommet, ce qui pourrait se traduire par une baisse des pressions cycliques et entraîner une hausse des taux obligataires. Dans la composante titres à revenu fixe, le conseiller en valeurs a augmenté la position existante dans l'obligation de La Banque Toronto-Dominion (1,13 %, 2025/12/09) afin de proroger l'échéance des titres du portefeuille détenus auprès de l'émetteur et d'améliorer le rendement.

Plusieurs positions en actions ont été éliminées du Fonds. Le conseiller en valeurs nourrit quelques craintes à l'égard de CSL Ltd. qui pourrait faire face à une pénurie de plasma en raison de la pandémie, et à l'égard de Heineken NV qui pourrait faire face à la fois à un ralentissement de sa croissance et à des défis opérationnels. Les titres de Topicus.com Inc., qui ont été ajoutés après la scission d'avec

Constellation Software Inc., ont été vendus en raison de leur évaluation. Les titres d'Alimentation Couche-Tard Inc. ont été vendus, après que la société eut manifesté un intérêt pour Carrefour, ce qui a suscité des inquiétudes chez le conseiller en valeurs. Dans la composante titres à revenu fixe, la position dans une obligation de Daimler Canada Finance Inc. (2,54 %, 2023/08/21) a été éliminée en raison de son taux de rendement faible et du resserrement de l'écart de taux, afin de réduire le risque de crédit global du portefeuille. La position dans l'obligation de WSP Global Inc. a été réduite pour des raisons semblables, l'écart de taux s'étant resserré par rapport à celui d'obligations similaires notées BBB.

Les positions du Fonds dans Ashtead Group PLC, LPL Financial Holdings Inc., DSV Panalpina AS et Alphabet Inc. ont été réduites à la suite de la hausse du cours de l'action. Les positions dans Aritzia Inc., La Banque de Nouvelle-Écosse et Corporation TC Énergie ont été réduites pour profiter de meilleures occasions. Le Fonds a réduit sa position dans les actions mondiales après une période de solide rendement, car le conseiller en valeurs croit que le sommet du cycle économique limite les possibilités d'augmentation du cours des actions.

Événements récents

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère ses grossistes pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, la Banque CIBC peut investir dans des parts du Fonds.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal, Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés, à l'exception de Placements CIBC, relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs. La Banque CIBC ne paie pas de commissions de suivi à Placements CIBC pour la vente de parts du Fonds, mais les ventes globales de Fonds CIBC peuvent être prises en compte dans l'évaluation du rendement de ses conseillers et dans leur rémunération annuelle.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 4 700 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et

à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liées à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et

directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 30 juin 2021 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	20,41 \$	19,62 \$	17,86 \$	19,39 \$	19,17 \$	19,14 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,43 \$	0,46 \$	0,67 \$	0,46 \$	0,68 \$	0,36 \$
Total des charges	(0,23)	(0,46)	(0,47)	(0,47)	(0,49)	(0,50)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,54	1,00	1,00	0,62	1,10	1,35
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,47	0,40	1,43	(1,47)	(0,02)	(0,34)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,21 \$	1,40 \$	2,63 \$	(0,86) \$	1,27 \$	0,87 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,03 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	0,20	–	0,19	–
Des gains en capital	–	0,66	0,63	0,63	0,85	0,85
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,03 \$	0,66 \$	0,83 \$	0,63 \$	1,04 \$	0,85 \$
Actif net à la fin de la période	21,59 \$	20,41 \$	19,62 \$	17,86 \$	19,39 \$	19,17 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	348 702 \$	337 375 \$	341 566 \$	333 478 \$	386 680 \$	399 390 \$
Nombre de parts en circulation⁴	16 153 846	16 533 109	17 412 620	18 676 746	19 947 320	20 836 659
Ratio des frais de gestion⁵	2,19 % *	2,27 %	2,30 %	2,30 %	2,30 %	2,41 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,31 % *	2,33 %	2,34 %	2,34 %	2,35 %	2,42 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 % *	0,06 %	0,06 %	0,08 %	0,13 %	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,45 %	67,83 %	51,42 %	53,98 %	73,45 %	124,85 %
Valeur liquidative par part	21,59 \$	20,41 \$	19,62 \$	17,86 \$	19,39 \$	19,17 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds équilibré CIBC

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020 ^a
Actif net au début de la période	10,64 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,22 \$	0,19 \$
Total des charges	(0,06)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,29	0,04
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,24	0,05
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,69 \$	0,24 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	– \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	–	0,11
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	0,08 \$	0,11 \$
Actif net à la fin de la période	11,25 \$	10,64 \$

^a Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	167 \$	183 \$
Nombre de parts en circulation⁴	14 821	17 162
Ratio des frais de gestion⁵	1,04 % *	1,11 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,15 % *	1,23 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 % *	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,45 %	67,83 %
Valeur liquidative par part	11,25 \$	10,64 \$

^a Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 30 juin 2021, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	49,37 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	50,63 %	100,00 %

Rendement passé

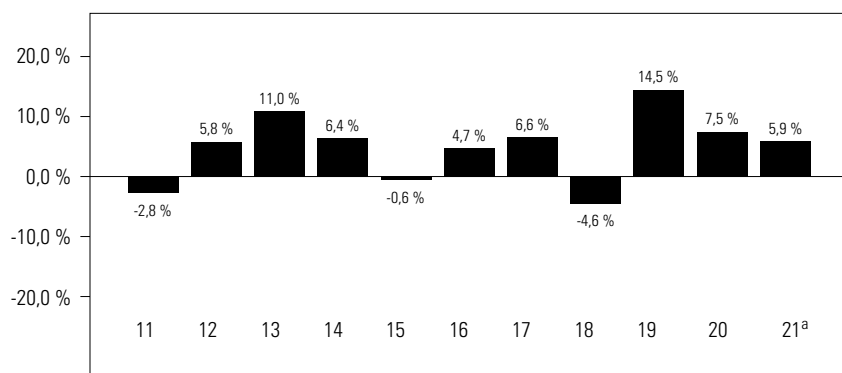
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

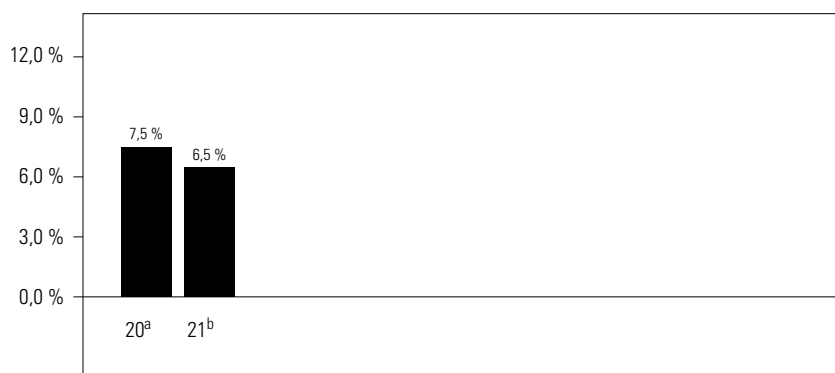
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2020 couvre la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Autres actions	20,5
Obligations de sociétés	17,9
Services financiers	15,7
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	9,3
Technologies de l'information	7,5
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	7,4
Énergie	6,2
Industrie	6,0
Obligations en devises	5,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Autres obligations	0,6
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1

Principales positions	% de la valeur liquidative
Shopify Inc., catégorie A	3,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,25 %, 2026/06/15	3,0
Banque Royale du Canada	2,7
Banque Toronto-Dominion (La)	2,5
Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2,1
TELUS Corp.	1,6
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,40 %, 2031/03/15	1,5
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	1,4
Enbridge Inc.	1,3
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,3
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série 100, 1,90 %, 2031/03/15	1,2
Banque Nationale du Canada	1,0
Canadian Natural Resources Ltd.	0,9
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	0,9
George Weston limitée	0,8
Nutrien Ltd.	0,8
Corporation TC Énergie	0,8
Intact Corporation financière	0,8
Province d'Ontario, 2,90 %, 2046/12/02	0,8
Magna International Inc.	0,8
Microsoft Corp.	0,8
Société aurifère Barrick	0,8

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC**

Banque CIBC

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

Placements CIBC inc.
1-800-465-3863

Site Web
www.cibc.com/fondsmutuels



Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, veuillez communiquer avec Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller.